

Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence Niveau 1

Formation initiale

Journal Officiel de la République Française :

Arrêté du 1^{er} juillet 2019 modifiant l'Arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'AFGSU

Responsable de la formation :	Dr Armelle Guivier
Intervenants :	Equipe pédagogique du CESU70
Durée de formation :	14 heures
Lieu de formation :	Salle d'enseignement du CESU70 2, rue René Heymès-70000 Vesoul
Dates de formation :	Nous contacter
Coût de la formation par agent :	400 euros avec financement extérieur 200 euros sans financement extérieur
Modalités et délai d'accès	Formation en présentiel Ouverte toute l'année (sous réserve de remplir le quota de 6 à 12 personnes. Pré-inscription par mail uniquement et inscription définitive par retour de la convention signée. Notre livret d'accueil vous sera transmis.
Contact :	Bureau du Cesu70 03.84.96.61.21 Cesu70@gh70.fr

Public et prérequis :

Personnels non professionnels de santé exerçant au sein d'un établissement de santé (ES), d'un établissement médico-social (EMS) ou dans un cabinet libéral et les professionnels exerçant dans les maisons de santé et centres de santé.

Pré-requis : aucun

Objectifs de la formation : adaptation du module en fonction de la profession et du mode d'exercice professionnel

- Acquérir les connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge, seul ou en équipe, en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.

- Participer à la réponse à une urgence collective ou une situation sanitaire exceptionnelle (SSE)

Contenu du programme :

- Module Urgences Vitales (6 h) :
 - o Identifier d'un danger immédiat et protection adaptée, Alerte avec transmission d'un bilan vital et circonstanciel
 - o Identifier d'une personne inconsciente, libération des voies aériennes supérieures (LVAS)
 - o Identifier d'une personne en Arrêt cardiorespiratoire et gestes de réanimation cardiopulmonaire de base avec utilisation d'un défibrillateur automatique externe
 - o Identifier d'une obstruction des voies aériennes supérieures et gestes adéquats
 - o Savoir stopper une hémorragie externe avec utilisation du garrot, règles d'hygiène et protection face à un risque infectieux
- Module Urgences Potentielles (4h30) :
 - o Identifier des signes de gravité d'un malaise, d'un traumatisme osseux ou cutané avec leurs gestes adaptés et la transmission d'un bilan vital et circonstanciel
- Module Urgences collectives et SSE (3h30) :
 - o Connaître le concept de SSE, organisation ORSAN et articulation avec ORSEC
 - o Intégrer aux plans de gestion SSE des ES ou EMS
 - o Être sensibilisé à l'accueil afflux massif de blessés
 - o Être sensibilisé aux risques NRBC et premières mesures à mettre en oeuvre
 - o Identifier un danger collectif avec consignes de protection (alerte des populations, évènement exceptionnel dans l'ES)
 - o Apprendre les principes de prise en charge médico-psychologique, informations des proches et annonce des décès

Méthodes / moyens pédagogiques et humains:

Formation en présentiel

Méthodes de pédagogie active par des formateurs expérimentés permettant l'expression de l'apprenant et la construction de savoir théorique et pratique : étude de cas, analyse de situations professionnelles, mises en situations simulées et ateliers pratiques

Livret pédagogique donné à chaque apprenant en fin de formation

Traçabilité et Evaluation :

- Feuille d'émargement des participants
- Evaluation formative au cours d'activités réflexives au décours de la formation
- Autoévaluation des acquis
- Evaluation de satisfaction des apprenants
- Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgences délivrée par nos soins, validité de 4 ans

Accessibilité et conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap

En cas de situation de handicap : merci de nous contacter afin de définir des aménagements et /ou orientation possibles et nécessaires.